

SERVICE DE GARDERIE MUNICIPALE



À L'ÉCOLE ASSOMPTION DE BAIE-DES-SABLES

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 ET 2020-2021

AVIS AUX PARENTS

Le 12 novembre 2019

Chers parents utilisateurs,

Malgré un nombre limité de jeunes inscrits au Service de garderie municipale, le conseil municipal a récemment pris un engagement important afin de maintenir en opération le service de garderie municipale jusqu'en juin 2021.

La Politique familiale municipale a comme objectif d'assurer un service de garderie scolaire sur le territoire de Baie-des-Sables afin d'attirer et maintenir les jeunes familles à Baie-des-Sables. C'est dans cet optique que cet engagement a été pris. Le conseil municipal désire sécuriser les jeunes familles en assurant la disponibilité d'un service de garderie à l'école Assomption dans le futur et ainsi répondre aux besoins des parents de la communauté.

À terme de cet engagement, le conseil municipal souhaite que ce service s'auto-finance à même les contributions des parents. Nous désirons vous rappeler qu'un tarif unique de 10 \$ par jour pour chaque enfant s'applique. Ce tarif permet d'élargir la clientèle cible en offrant un service mieux adapté aux parents ayant des besoins sporadiques et cela, à moindre coût.

Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 772-6218.

Nous espérons que cette décision répondra aux attentes des parents. Veuillez recevoir, chers parents, nos sentiments les meilleurs.

Direction générale
Municipalité de Baie-des-Sables